



COMPTE-RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 27 mars 2018 – 19h30

Date de convocation :

20 mars 2018

Nombre de conseillers :

- en exercice : 29

- présents : 21

- votants : 28

Présents :

BÉZIER Joseph, MAILLARD Martine, LE DORZE Bertrand, PLONEÏS-MÉNAGER Sandrine, DAVID Philippe, FRANCO Gwënoïla, LEGOUX Patrick, CROM Gaëlle, LAMIABLE Patrick, BOUIN Sylvie, ALLAIN Dominique, ROLLAND Guillaume, BRETESCHE Julien, HAMON Jean-Yves, RIOU Sylviane, PLASSARD Vincent, DURANCE Émilie, DARROUZÈS Didier, GOUJON Anne, PORTIER Joël, MIOT Bruno

Absents excusés :

Véronique CADOT pouvoir à Emilie DURANCE
Chantal JOLY pouvoir à Sandrine PLONEIS-MENAGER
Céline GAVELLE pouvoir à Gwënoïla FRANCO
André VINCE pouvoir à Bertrand LE DORZE
Nathalie MERCIER pouvoir à Joseph BÉZIER
Christophe DELÂTRE pouvoir à Martine MAILLARD
Marie-Christine DUBOIS pouvoir à Anne GOUJON

Absente : Maïté COSNARD

Secrétaire de séance : Sylvie BOUIN

Approbation du procès-verbal du 30 janvier 2018

Vous serez d'abord invité-e à approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 30 janvier 2018.

Compte-rendu des décisions du Maire

Au titre des pouvoirs qui lui ont été confiés, M. le Maire a pris les décisions suivantes :

N° 001 du 22/01/2018 – Cession de deux serres tunnel NORDICLAIR à M. JAMIN Lilian. Le montant total de cette reprise s'élève à la somme de 1 200 € nets.

N° 002 du 27/02/2018 – Mission de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS) pour la réalisation d'un accueil périscolaire, d'un restaurant scolaire et d'un local commercial à La Paquelais. Marché passé selon la procédure adaptée avec la société DEKRA INDUSTRIAL SAS. Le montant total du marché est fixé à la somme de 2 450 € HT, soit 2 940 € TTC.

N° 003 du 27/02/2018 – Mission de contrôle technique (CT) pour la réalisation d'un accueil périscolaire, d'un restaurant scolaire et d'un local commercial à La Paquelais. Marché passé selon la procédure adaptée avec la société QUALICONSULT. Le montant total du marché est fixé à la somme de 5 450 € HT, soit 6 540 € TTC.

N° 004 du 01/03/2018 - Travaux de curage de l'étang du Choizeau. Marché passé selon la procédure adaptée avec la société JAULIN PAYSAGES. Le montant total du marché s'établit à la somme de 17 567 € HT, soit 21 080,40 € TTC.

Finances – Marchés publics

1. Fixation des taux d'imposition 2018

Le Conseil municipal décide :

- De fixer les taux d'imposition 2018 ainsi qu'il suit :
 - Taxe d'habitation22,89 %
 - Taxe foncière "bâti"35,20 %
 - Taxe foncière "non bâti"50,94 %
- De charger M. le Maire ou l'Adjoint délégué de notifier cette décision aux Services Fiscaux par l'intermédiaire des Services Préfectoraux.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	28	0	0

2. Budget principal : reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017

Le Conseil municipal décide :

- De constater que l'excédent de fonctionnement cumulé 2017 du budget principal est estimé à 2 321 050,87 € ;
- D'adopter l'affectation prévisionnelle de ce résultat conformément à l'état ci-annexé.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	23	0	5

3. Budget primitif principal : exercice 2018

Les propositions, résultat repris par anticipation et restes à réaliser inclus, s'équilibrent à 7 400 279,58 € en dépenses et recettes de fonctionnement, et à 7 866 172,55 € en dépenses et recettes d'investissement, soit un budget total de 15 266 452,13 €.

Le Conseil municipal décide :

- D'adopter le budget primitif principal de l'exercice 2018 ci-annexé ;
- De dire que celui-ci est voté par chapitre, et en section d'investissement, sans opération, à l'exception des crédits de subvention, obligatoirement spécialisés.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	23	5	0

4. Service d'assainissement : reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017

Le Conseil municipal décide :

- De constater que l'excédent d'exploitation cumulé 2017 du budget du Service d'Assainissement est estimé à 227 000,67 € ;
- D'adopter l'affectation prévisionnelle de ce résultat conformément à l'état ci-annexé.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	28	0	0

5. Budget primitif du service assainissement : exercice 2018

Les propositions, résultat repris par anticipation et restes à réaliser inclus, s'équilibrent à 431 756,69 € en dépenses et recettes d'exploitation, et à 504 717,62 € en dépenses et recettes d'investissement, soit un budget total de 936 474,31 €.

Le Conseil municipal décide :

- D'adopter le budget primitif du service d'assainissement de l'exercice 2018 ci-annexé ;
- De dire que celui-ci est voté par chapitre, et en section d'investissement, sans opération.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	28	0	0

6. Budget annexe Miron : exercice 2018

Les propositions s'équilibrent à 299 640 € en dépenses et recettes.

Le Conseil municipal décide :

- D'adopter le budget annexe du Miron de l'exercice 2018 ci-annexé.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	23	5	0

7. Projets d'investissements de 2018 : demande de subvention – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR 2018)

Le Conseil municipal décide :

- D'autoriser M. le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la DETR 2018 pour la construction d'un accueil périscolaire et d'un restaurant scolaire à La Paquelais ;
- De joindre à la délibération le plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- De donner pouvoir à M. le Maire ou l'Adjoint délégué pour les formalités à accomplir, et notamment pour signer tout document relatif à cette demande.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	28	0	0

8. Projets d'investissements 2018 : demande de subvention – Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL 2018)

Le Conseil municipal décide :

- D'autoriser M. le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la DSIL 2018 pour la construction d'un accueil périscolaire et d'un restaurant scolaire à La Paquelais ;
- De joindre à la délibération le plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- De donner pouvoir à M. le Maire ou l'Adjoint délégué pour les formalités à accomplir, et notamment pour signer tout document relatif à cette demande.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	28	0	0

9. Demande d'admission en non-valeur d'un titre

Cette admission en non-valeur représente une somme de 3,05 €.

Le Conseil municipal décide l'admission en non-valeur de ce titre.

Les crédits nécessaires figurent à l'article 6541 du Budget Primitif 2018 de la Commune.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	28	0	0

Bâtiments communaux, voirie, assainissement, espaces verts

10. Convention de gestion relative à l'aménagement de sécurité avec création d'un plateau surélevé au lieu-dit La Valinière

Le Conseil municipal décide :

- D'approuver le projet de convention ci-annexé entre la commune de Vigneux-de-Bretagne et le Conseil départemental de Loire-Atlantique ;
- De donner pouvoir à M. le Maire ou l'Adjoint délégué pour signer tout document concernant cette affaire, et notamment la convention à intervenir.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	23	5	0

Economie, agriculture, environnement

11. Financement de la campagne 2018 de lutte collective contre les corvidés portée par POLLENIZ

Le Conseil municipal décide :

- D'approuver le financement de la lutte collective contre les corvidés pour l'année 2018 et d'autoriser le versement de la somme de 1 708 euros à POLLENIZ ;
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué pour signer tout document concernant cette affaire.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	28	0	0

Enfance, jeunesse, éducation

12. Tarification des séjours – service jeunesse

QF	TARIFS Séjour du 2 au 4 mai 2018 Paris	TARIFS Séjour du 9 au 18 juillet 2018 Lac de Salagou	TARIFS Séjour du 20 au 24 août 2018 Noirmoutier
0 - 380	32,80 €	78,90 €	37,13 €
381 - 500	49,20 €	118,35 €	55,70 €
501 - 700	65,60 €	157,80 €	74,26 €
701 - 900	82,00 €	197,25 €	92,83 €
901 - 1100	114,80 €	276,15 €	129,96 €
1101 - 1300	147,60 €	355,05 €	167,09 €
1301 - 1500	180,40 €	433,95 €	204,22 €
1501 - 1700	213,20 €	512,85 €	241,35 €
1701 et plus	229,60 €	552,30 €	259,92 €

Le Conseil municipal décide :

- D'approuver la grille tarifaire pour les séjours 2018,
- D'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document concernant cette affaire.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	28	0	0

Personnel communal

13. Modification du tableau des effectifs – création de postes

Le Conseil municipal décide :

- D'adopter les propositions de M. le Maire,
- De modifier comme suit le tableau des effectifs :

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIFS BP 31/12/2017	EFFECTIFS BUDG. au 27/03/2018	Dont TNC
<i>FILIERE TECHNIQUE</i>				
Adjoint technique territorial	C	16	18	2 à 33/35 ^{ème} 1 à 28/35 ^{ème} 1 à 31/35 ^{ème} 1 à 29.50/35 ^{ème} 1 à 26.75/35 ^{ème} 1 à 26/35 ^{ème} 1 à 25,75/35 ^{ème} 1 à 24/35 ^{ème} 2 à 19.50/35 ^{ème} 1 à 14/35 ^{ème} 1 à 12.75/35 ^{ème} 1 à 8.75/35 ^{ème}

<i>FILIERE ANIMATION</i>				
Adjoint d'animation territorial	C	11	11	1 à 33,50/35 ^{ème} 1 à 33/35 ^{ème} 4 à 28/35 ^{ème} 1 à 21,25/35 ^{ème} 1 à 20.25/35 ^{ème} 1 à 18.25/35 ^{ème} 1 à 15.25/35 ^{ème}

- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
28	28	0	0

Communication sur l'actualité d'Erdre et Gesvres



Affiché le 03 avril 2018.

Joseph BÉZIER

Maire